

# CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU LUNDI 17 MAI 2021 COMPTE RENDU

Ce compte-rendu est consultable sur le site internet [territoiresvendomois.fr](http://territoiresvendomois.fr).  
rubrique : communauté d'agglomération/conseil communautaire/comptes-rendus

Destinataires :	Transmission aux conseillers communautaires le 31/05/21 Transmission aux 65 mairies de Territoires vendômois pour affichage le 31/05/21 Affichage siège social (Hôtel de ville et de communauté) et publication le 31/05/21
Membres présents ou représentés :	Laure ANTHEAUME (Donne procuration à Yann TRIMARDEAU), Béatrice ARRUGA (Donne procuration à Benoît GARDRAT), Sam BA, Bruno BARBIER, Eric BARDET (Donne procuration à Claire GRANGER), Thierry BENOIST, Caroline BESNARD (Donne procuration à Thierry BENOIST), Stéphanie BIGOT, Bernard BONHOMME, Sylvie BONNET (Donne procuration à Michèle CORVAISIER), Philippe BOUCHET, Maryvonne BOULAY, Philippe BRAEM, Jérôme BREDON, Laurent BRILLARD, Pascal BRINDEAU, Patrick BRIONNE, Patrick CALLU, Mickaël CASROUGE, Floriane CASSAUD, Marwane CHABBI, Philippe CHAMBRIER, Véronique CHAMPDAVOINE, Christophe CHAPUIS (Donne procuration à Marie-Christine SAUVÉ), Ingrid CHARTIER-MALÉCOT, Michel CHARTRAIN, Régis CHEVALLIER, Marie-José CINTRAT, Jean-Paul CLAMENS, François COCHET, Philippe COLART, Arnaud CONAN, David CORBEAU, Sylvain CORBEAU, Michèle CORVAISIER, Sylvie DEUX, Dominique DHUY (Donne procuration à Serge LEPAGE), Reyhan DOGAN, Yves DOLBEAU, Sophie DOUAUD, Bruno DUPRÉ, Chantal FEDELE, Claire FOUCHER-MAUPETIT, Thierry FOURMONT, Jacky FOUSSARD, Benoît GARDRAT, Annette GARNIER, Laurent GAUTHIER, Claude GÉROLA, Erick GOUGÉ, Claire GRANGER, Sonia GRASTEAU, Stéphane GUÉRIN, Clara GUIMARD, Alia HAMMOUDI, Nicolas HASLÉ, Guillaume HENRION, Aimé HOUDEBERT, Anne-Marie HUBERT, Gilles LEGUEREAU, Caroline LEMAÎTRE (Donne procuration à Benoit ROUSSELET), Serge LEPAGE, Christian LOISEAU (Donne procuration à Jean-Claude MERCIER), Jean-Jacques LOUBÈRE, Minthy MABIALA-BOUSSI, Agnès MACGILLIVRAY, Christophe MARION, Magali MARTY-ROYER, Jean-Claude MERCIER, Philippe MERCIER, Yolande MORALI (Donne procuration à Minthy MABIALA-BOUSSI), Cécilia NAUCHE, Jean-Luc NEXON, Sylvie NORQUET, Albert PIGOREAU (Donne procuration à Laurent BRILLARD), Philippe POUDRAI (Donne procuration à Patrick BRIONNE), Joël PRENANT, Yves ROLLAND, Benoit ROUSSELET, Loïc SAILLARD, Marie-Christine SAUVÉ, Thierry SIFANTUS, Gilles SOURIAU, Alain SOUVRAIN, Arnaud TAFILET, Patrick TAFILET, Jean-Paul TAPIA (Donne procuration à Anne-Marie HUBERT), Christine TOREAU, Sandrine TRICOT (Donne procuration à Jean-Luc NEXON), Yann TRIMARDEAU, Jeanine VAILLANT, Alain VERITÉ (Donne procuration à Claire FOUCHER-MAUPETIT)
Liste des absents et non représentés :	Lydie BOULAY, Michel DENIAU, Thierry FLEURY, Jean-Claude GERBAUD, Joël HEUZÉ, Patrick HUGUET, Michel RANDUINEAU, Jean-Claude SEGUINEAU
Secrétaires de séance :	Cécilia NAUCHE et Chantal FEDELE

Objet :	Compte-rendu du conseil de communauté
Date de réunion :	Lundi 17 mai 2021 à 18 h 30, 3 <sup>ème</sup> Volume du Minotaure, 8 rue César de Vendôme à Vendôme

Conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire et afin d'assurer la tenue de cette séance dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, les modalités suivantes ont été mises en place :

- séance sans public uniquement en présence de représentants des médias locaux bénéficiant d'une dérogation pour motif professionnel ;
- chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs ;
- quorum fixé à un tiers des membres en exercice présents ;
- installation dans la salle un siège sur deux ;
- port du masque obligatoire pendant toute la séance y compris pendant les prises de parole ;
- lavage des mains à l'entrée de la salle avec une solution hydroalcoolique.

**1. ASSEMBLEES : Composition du conseil communautaire – Actualisation au 17 mai 2021**

A l'unanimité des votes exprimés,

Thierry BENOIST, Caroline BESNARD et Patrick CALLU s'abstenant,

le conseil de communauté :

- Déclare Patrick Tafilet installé dans sa fonction de conseiller communautaire titulaire ;
- Prend acte de la composition actualisée au 17 mai 2021 du conseil communautaire de Territoires vendômois.

Le conseil communautaire est désormais ainsi composé :

Communes (65)	Conseillers communautaires titulaires (100)	Conseillers communautaires suppléants (60)
<b>Ambloy</b>	Lydie Boulay	Jacky Girault
<b>Areines</b>	Nicole Jeantheau	Jean-Jacques Loubère
<b>Artins</b>	Patrick Huguet	Corentin Lemoine
<b>Authon</b>	Marie-José Cintrat	Dominique Oury (Madame)
<b>Azé</b>	Maryvonne Boulay	Louis Delgado
<b>Bonneveau</b>	Mickaël Huard	Sonia Grasteau
<b>Cellé</b>	Jean-Claude Gerbaud	Noëlla Legrand
<b>Coulommiers-la-Tour</b>	Alain Souvrain	Virginie Renou
<b>Crucheray</b>	Bruno Barbier	Jérôme Gaultier
<b>Danzé</b>	Thierry Sifantus	Patricia Ruban Stoerckel
<b>Épuisay</b>	Michel Deniau	Samuel Breton
<b>Faye</b>	Annette Garnier	Philippe Buttieu
<b>Fontaine-les-Coteaux</b>	Philippe Braem	Nathalie Ploux
<b>Fortan</b>	Mickaël Casrouge	François Chéroute
<b>Gombergean</b>	Sylvie Deux	Rashidi Mouzdalifa
<b>Houssay</b>	Cécilia Nauche	Pascal Chevais
<b>Huisseau-en-Beauce</b>	Chantal Fedele	Jean-Marc Veaux
<b>La Ville-aux-Clercs</b>	Bruno Dupré	Séverine Lemarié
<b>Lancé</b>	Yann Trimardeau	Christophe Nivault
<b>Lavardin</b>	Thierry Fleury	Brigitte Rillié
<b>Les Essarts</b>	Gilles Souriau	Vincent Hasni
<b>Les Hayes</b>	Sylvain Corbeau	Daniel Bioré
<b>Les Roches-L'Evêque</b>	Philippe Colart	Patrick Proust
<b>Lunay</b>	Michel Chartrain	Brigitte Harang
<b>Marcilly-en-Beauce</b>	Marie-Christine Sauvé	Yves Capelle
<b>Mazangé</b>	Patrick Brionne	Evelyne Viros
<b>Meslay</b>	Jacky Foussard	Alain Halajko
<b>Montoire-sur-le-Loir</b>	Arnaud Tafilet	
<b>Montoire-sur-le-Loir</b>	Sophie Douaud	
<b>Montoire-sur-le-Loir</b>	Patrick Tafilet	
<b>Montoire-sur-le-Loir</b>	Ingrid Chartier-Malécot	
<b>Montoire-sur-le-Loir</b>	Guillaume Henrion	
<b>Montrouveau</b>	Yves Dolbeau	André Denuilly
<b>Naveil</b>	Magali Marty-Royer	
<b>Naveil</b>	Claude Gérola	
<b>Naveil</b>	Philippe Poudrai	
<b>Nourray</b>	Dominique Dhuy (Monsieur)	Francis SIMON
<b>Périgny</b>	Jean-François Loiseau	Jean-Paul Clamens
<b>Pray</b>	Erick Gougé	Philippe Lefèvre
<b>Prunay-Cassereau</b>	Eric Bardet	Christian Habold
<b>Rahart</b>	Caroline Lemaître	Karine Maury
<b>Rocé</b>	Régis Chevallier	Alan Mercier
<b>Saint-Amand-Longpré</b>	Serge Lepage	Sandrine Hertz
<b>Saint-Arnoult</b>	Laurent GAUTHIER	Patrice Bataille
<b>Saint-Firmin-des-Prés</b>	Benoit Rousselet	Sylvie Ruelle
<b>Saint-Gourgon</b>	Christine Toreau	Pascal Lépissier
<b>Saint-Jacques-des-Guérets</b>	Loïc Saillard	Eric Rochereau

<b>Saint-Martin-des-Bois</b>	David Corbeau	Patrice Dauffy
<b>Saint-Ouen</b>	Christophe MARION	
<b>Saint-Ouen</b>	Véronique Champdavoine	
<b>Saint-Ouen</b>	Jérôme Bredon	
<b>Saint-Ouen</b>	Jeanine Vaillant	
<b>Saint-Rimay</b>	Yves Rolland	Daniel Huger
<b>Sainte-Anne</b>	Laure Antheaume	Pierre-Alain Violet
<b>Sasnières</b>	Claire Granger	Patricia Mangeot
<b>Savigny-sur-Braye</b>	Joël Prenant	
<b>Savigny-sur-Braye</b>	Stéphanie Bigot	
<b>Savigny-sur-Braye</b>	Jean-Claude Séguineau	
<b>Selommes</b>	Claire Foucher-Maupetit	Philippe Bellanger
<b>Sougé</b>	Bernard Bonhomme	Valérie Blanquet
<b>Ternay</b>	Joël Heuzé	Régis Mannechez
<b>Thoré-la-Rochette</b>	Thierry Benoist	Jérôme Bougelot
<b>Tourailles</b>	Michel Randuineau	Didier Lallier
<b>Trôo</b>	Jean-Luc Nexon	Alain Deniau
<b>Vallée-de-Ronsard</b>	Philippe Mercier	Nicole Goyard
<b>Vendôme</b>	Laurent Brillard	
<b>Vendôme</b>	Michèle Corvaisier	
<b>Vendôme</b>	Pascal Brindeau	
<b>Vendôme</b>	Minthy Mabilia-Boussi	
<b>Vendôme</b>	Benoît Gardrat	
<b>Vendôme</b>	Clara Guimard	
<b>Vendôme</b>	Nicolas Haslé	
<b>Vendôme</b>	Béatrice Arruga	
<b>Vendôme</b>	Marwane Chabbi	
<b>Vendôme</b>	Philippe Chambrier	
<b>Vendôme</b>	Agnès MacGillivray	
<b>Vendôme</b>	Sam Ba	
<b>Vendôme</b>	Alia Hammoudi	
<b>Vendôme</b>	Jean-Claude Mercier	
<b>Vendôme</b>	Floriane Cassaud	
<b>Vendôme</b>	Christian Loiseau	
<b>Vendôme</b>	Sylvie Bonnet	
<b>Vendôme</b>	Thierry Fourmont	
<b>Vendôme</b>	Yolande Morali	
<b>Vendôme</b>	Reyhan Dogan	
<b>Vendôme</b>	Christophe Chapuis	
<b>Vendôme</b>	Caroline Besnard	
<b>Vendôme</b>	Patrick Callu	
<b>Vendôme</b>	Sandrine Tricot	
<b>Vendôme</b>	Jean-Paul Tapia	
<b>Villavard</b>	Aimé Houdebert	
<b>Villechauve</b>	Alain Lajoux	Stéphane Guérin
<b>Villedieu-le-Château</b>	Alain Vérité	Anita Moulut
<b>Villemardy</b>	Gilles Leguereau	Gérard DAVID
<b>Villeporcher</b>	Philippe Bouchet	Denis Proust
<b>Villerable</b>	Jean-Claude GAUTHIER	Arnaud Conan
<b>Villeromain</b>	François Cochet	Olivier Leroy
<b>Villetrun</b>	Anne-Marie HUBERT	Sylvie Fermé
<b>Villiersfaux</b>	Sylvie Norguet	Patrice Breton
<b>Villiers-sur-Loir</b>	Albert Pigoreau	Françoise-Huguette Méraud-Boyer

## 2. **SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Désignation des secrétaires de séance**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté désigne Cécilia Nauche et Chantal Fedele en qualité de secrétaires de séance et Laurent Gassiot, directeur général des services, en qualité de secrétaire auxiliaire.

**2bis SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Approbation des procès-verbaux des conseils de communauté des 22 mars et 8 avril 2021**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté approuve les procès-verbaux des conseils de communauté des 22 mars et 8 avril 2021.

**2ter SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Régie Pôle nautique – Information**

Le conseil de communauté prend connaissance du compte rendu du conseil d'administration de la régie du Pôle nautique du 14 avril 2021.

**3. SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Communication des décisions du bureau communautaire**

Le conseil de communauté, Guillaume Henrion s'abstenant, prend acte de la communication des décisions du bureau communautaire prises par délégation du conseil de communauté le 8 avril 2021.

**4. SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE : Communication des décisions du président**

Le conseil de communauté prend acte de la communication des décisions du président prises par délégation du conseil de communauté, du 26 mars au 30 avril 2021.

**5. ASSEMBLEES : Représentations – Commission thématique n° 2 : Attractivité économique et touristique, animation du patrimoine et agriculture – Remplacement d'un membre**

Suite à la démission de Thierry Semat de son mandat de conseiller municipal de Montoire-sur-le-Loir, impliquant concomitamment la fin de son mandat de conseiller communautaire titulaire, le conseil communautaire doit pourvoir à son remplacement dans la commission thématique n° 2 dans laquelle il siégeait : Attractivité économique et touristique, animation du patrimoine et agriculture.

Le président propose la candidature d'Arnaud Tafilet.

Le dépouillement du vote électronique a donné les résultats ci-après :

Date du vote : 17/05/2021 - 19h23	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 92	Abstentions : 4	
Voix totales : 92	Blancs : 6	
Voix exprimées : 82	Non votés : 0	
TAFILET Arnaud	55 voix	Élu(e)
BOULAY Lydie	23 voix	Non élu(e)
JEANTHEAU Nicole	2 voix	Non élu(e)
SOUVRAIN Alain	1 voix	Non élu(e)
BRIONNE Patrick	1 voix	Non élu(e)

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil de communauté élit Arnaud Tafilet pour siéger au sein de la commission thématique communautaire n° 2 : Attractivité économique et touristique, animation du patrimoine et agriculture.

La commission thématique communautaire n° 2 : Attractivité économique et touristique, animation du patrimoine et agriculture est ainsi composée :

COMMUNES	MEMBRES
Naveil	Magali Marty-Royer TVD20201005-06
Azé	Maryvonne Boulay TVD20201005-06
Sasnières	Claire Granger TVD20201005-06
Savigny-sur-Braye	Joël Prenant TVD20201005-06
Trôo	Jean-Luc Nexon TVD20201005-06
Thoré-la-Rochette	Thierry Benoist TVD20201005-06
Vendôme	Patrick Callu TVD20201005-06
Gombergean	Sylvie Deux TVD20201005-06
Montoire-sur-le-Loir	Sophie Douaud TVD20201005-06
Montoire-sur-le-Loir	Guillaume Henrion TVD20201005-06
Montoire-sur-le-Loir	Arnaud Tafilet TVD20210517-05

Saint-Amand Longpré	Serge Lepage	TVD20201005-06
Saint-Firmin-des-Prés	Benoît Rousselet	TVD20201005-06
Saint-Ouen	Jeanine Vaillant	TVD20201005-06
Savigny-sur-Braye	Stéphanie Bigot	TVD20201005-06
Vendôme	Michèle Corvaisier	TVD20201005-06
Vendôme	Thierry Fourmont	TVD20201005-06
Vendôme	Nicolas Haslé	TVD20201005-06
Vendôme	Agnès MacGillivray	TVD20201005-06
Villiers-sur-Loir	Albert Pigoreau	TVD20201005-06

**6. AMENAGEMENT : Approbation de la modification n° 1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Martin-des-Bois**

A l'unanimité des votes exprimés,  
David CORBEAU et Jean-Paul TAPIA s'abstenant,  
le conseil de communauté,

- approuve la modification n° 1 du PLU de la commune de Saint-Martin-des-Bois ;
- autorise le président ou le vice-président délégué à l'aménagement de l'espace communautaire à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

**7. RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des emplois permanents**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- crée les emplois énoncés dans le tableau des emplois permanents 2021 ;
- autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

**8. RESSOURCES HUMAINES : Organisation du temps de travail**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- approuve les nouvelles modalités d'organisation du temps de travail pour permettre la mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

**9. RESSOURCES HUMAINES : Mise à disposition individuelle d'un agent communautaire vers la commune de Saint-Firmin-des-Prés**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- décide le principe de la mise à disposition individuelle du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2021 ;
- approuve la convention de mise à disposition individuelle à prendre avec la commune de Saint-Firmin-des-Prés ;
- autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

**10. RESSOURCES HUMAINES : Parcours emploi compétences (PEC)**

A l'unanimité des votants, le conseil de communauté :

- crée deux postes à 35 heures dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences ;
- autorise le président à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

▲ ▲ ▲

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19 h 35.